

Mars 2016

➤ R&D ET INNOVATION AU CŒUR DU FORUM EUROPÉEN DE L'ÉNERGIE

Le 5^e Forum Européen de l'Énergie se tiendra les **9 et 10 mai** à Paris. C'est désormais un événement annuel régional du Conseil Mondial de l'Énergie, organisé par le CFE avec l'appui et la participation des autres comités nationaux européens. Consacré l'an dernier - COP21 oblige - à la manière de lutter efficacement contre le changement climatique, il traitera cette année de la **R&D et l'Innovation (RDI) dans le secteur de l'énergie**.

Après avoir rappelé la contribution déterminante de la RDI à la **croissance économique** et donc à l'**emploi** en Europe, on s'intéressera à la manière dont sont réalisés les choix de RDI, notamment dans les entreprises, et aux conséquences sur l'**organisation des entreprises** : sera particulièrement soulevée la question du lien entre R&D et innovation. S'intéressant aux conditions de **déploiement** et de **dissémination des innovations**, on examinera le rôle-clé de la démonstration et des apprentissages pour favoriser l'émergence de nouvelles technologies, notamment au service de la transition énergétique. En conclusion, seront abordées les politiques de soutien à la recherche et à l'innovation et en particulier leur articulation avec les stratégies d'entreprises et les politiques industrielles. Le forum sera complété par des focus faisant le point sur différentes technologies.

Le forum se tiendra donc les 9 et 10 mai, à l'hôtel Pullman-Paris-Montparnasse, en anglais. Il donnera lieu à la publication d'actes, comme les éditions précédentes. Le programme détaillé sera disponible prochainement.

➤ EFFETS REDISTRIBUTIFS DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES (1/2)

Le Conseil Français de l'Énergie a confié une recherche sur les **effets redistributifs des politiques énergétiques et environnementales** à l'Institut d'économie industrielle (IDEI), centre de recherche en sciences économiques fondé par Jean-Jacques Laffont à Toulouse, dont le directeur scientifique est actuellement Jean Tirole, Prix Nobel d'Economie en 2014. La recherche a été dirigée par André Giraud.

Les politiques énergétiques et climatiques ont des effets redistributifs en raison de l'hétérogénéité des agents économiques : ménages pauvres ou riches, pays développés ou en développement sont affectés différemment. Par exemple, on sait que les ménages aux revenus les plus faibles sont aussi ceux dont la part des dépenses consacrées à l'énergie dans les dépenses totales est la plus forte ; dès lors, taxer l'énergie conduit à une redistribution « dans le mauvais sens » des plus pauvres vers les plus riches. On pense habituellement que ces effets redistributifs soulèvent des problèmes spécifiques d'une part pour des raisons éthiques mais aussi pour des raisons d'efficacité économique, liées notamment à l'acceptabilité de ces politiques.

La solution « idéale » (les économistes parlent d'une solution de premier rang) consisterait à utiliser deux types d'outils de politique économique : d'une part, des outils permettant de corriger les externalités environnementales (marchés de permis, taxe carbone, etc.), d'autre part, des transferts monétaires entre agents économiques (entre ménages, entre pays,...) permettant de compenser les effets redistributifs des premiers. *...suite au verso*

➤ CONGRÈS D'INSTANBUL : RÉDUCTION DE 1 000€ SUR L'INSCRIPTION



La 23^e édition du Congrès Mondial de l'Énergie aura lieu du 9 au 13 octobre à Istanbul, soit dans moins de 200 jours.

Le Conseil Français de l'Énergie a négocié avec les organisateurs des conditions d'inscription particulièrement favorables, à condition de rassembler au minimum 10 participants : l'inscription au congrès coûtera

2 160 euros, soit 30 % de moins par rapport à 3 100 euros. Le CFE se propose de regrouper les inscriptions individuelles pour que chacun bénéficie de cette réduction. Si vous êtes intéressé par cet avantage, merci de nous contacter par mail à cfe@wec-france.org **avant le vendredi 22 avril (date limite impérative)**.

Par ailleurs, sachez que les hôtels autour du centre de congrès se remplissent très vite, aussi nous vous recommandons de réserver le plus tôt possible.

La clôture de l'appel à communication approche (30 avril 2016), il reste donc encore un mois pour soumettre un papier. Les 20 meilleurs papiers recevront une récompense, et le 1^{er} recevra la somme de 10 000 euros. Retrouvez les thèmes et les conditions de participation sur : <http://www.wec2016istanbul.org.tr/call-for-papers/>.

➤ ATELIER EUROPÉEN SUR LES SCÉNARIOS DU CME

L'atelier sur les scénarios à l'horizon 2060, accueilli par le CFE, a réuni à Paris une trentaine de personnes venues d'une dizaine de pays les 21 et 22 mars et a été l'occasion de **projeter au niveau européen** les scénarios développés lors des ateliers précédents. Les participants ont été invités à fournir leurs commentaires sur les moyens de préciser les *storylines* des scénarios via un **exercice interactif**. Des panélistes ont fourni un aperçu précis sur des facteurs-clés tels que les perspectives économiques pour l'Europe, l'impact et les conséquences de la COP21 pour le cadre politique européen, les opportunités liées au changement climatique et les innovations technologiques à venir. Parmi les panélistes, **quatre français ont apporté leur expertise** : Pierre Sigonney (Total) a présenté sa vision de la mobilité et son impact sur l'industrie pétrolière, Jean-Marie Dauger (ENGIE - CME) a décliné l'évolution du marché du gaz selon les différents scénarios, Jean-Paul Bouttes (EDF) a réalisé le même exercice sur le *market design* de l'électricité et Olivier Appert (CFE) a rappelé l'importance du contexte géopolitique.



Les scénarios en cours d'élaboration se situent dans la perspective des scénarios *Jazz* et *Symphonie*, présentés il y a 3 ans au congrès de Daegu. La tonalité des discussions est cependant moins optimiste et laisse peut-être présager un coup de *Blues* sur les prochains scénarios qui seront présentés à Istanbul en octobre prochain.

➤ EFFETS REDISTRIBUTIFS DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES (2/2)

Ceci permettrait aux autorités en charge des politiques d'atteindre simultanément les deux types d'objectifs qu'elles se sont fixés : **efficacité économique** et **redistribution**. Mais, bien souvent, dans le monde réel, les autorités ne peuvent pas procéder aux transferts qu'elles souhaiteraient mettre en place entre les différents agents économiques pour deux raisons principalement : 1) **des raisons d'information** : il est très difficile, voire impossible, de connaître précisément les effets redistributifs des politiques 2) **des raisons de souveraineté** : dans le cadre d'un accord international, lié au changement climatique par exemple, aucune autorité ne peut imposer des transferts entre pays si ces derniers y sont opposés (contrairement au niveau national où l'Etat peut mettre en place une politique fiscale). Dès lors, devant l'impossibilité de procéder à tous les transferts souhaités, les autorités doivent arbitrer entre efficacité économique et redistribution : on parle d'un monde de second rang, où les deux objectifs sont difficiles à concilier. Dans ce cadre, les autorités auront à prendre des décisions de **compromis**. Ainsi, dans le cadre national, une taxe carbone pourrait être inférieure à la taxe dite de premier rang : les autorités sacrifient en partie l'efficacité économique pour limiter les effets redistributifs non désirés.

Le rapport de l'IDEI (2015), bien plus précis et complet que ce très rapide résumé, est [disponible sur le site du CFE](#).

➤ ÉVÉNEMENTS

- ▶ Le prochain **Conseil Scientifique** du Conseil Français de l'Énergie aura lieu le **jeudi 28 avril** dans les locaux du CFE. À cette occasion, les projets de recherche soumis au CFE pour obtenir un financement seront examinés. La **date limite** de remise de dossiers de demande de financement est le **21 avril**.
- ▶ Dans le cadre de la préparation du congrès du Conseil Mondial de l'Énergie à Istanbul, le prochain conseil d'Administration du CFE se tiendra à l'Ambassade de Turquie à Paris. Il répond ainsi à une invitation de son Excellence Hakkı Akil, Ambassadeur de Turquie en France. Cette rencontre permettra notamment d'évoquer les principaux enjeux énergétiques des deux pays.
- ▶ Le prochain petit déjeuner **Décryptage** aura lieu le mardi 5 avril de 8h30 à 10h à Paris avec **Philippe Torrion**, directeur exécutif d'EDF en charge de la direction innovation, stratégie et programmation, qui partagera sa vision de la situation économique actuelle du secteur électrique européen. Il abordera plus particulièrement les problématiques liées au prix du CO₂ et au fonctionnement des marchés européens de l'électricité.